

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DB 2022-63

Date de la convocation : 22/09/22

Membres en exercice : 24

Membres présents : 17

Membres votants : 19

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-deux, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danièle ANDREY, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT et Françoise PAYEN et MM. Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Pierre DEMISSY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT CHAUVET, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Léopold Désiré NANJI, Jean-Pol RICHELET, René SALEZ, Benoit SINGLIT, Vincent THIERION.

Excusés avec pouvoir de vote : M. Pierre POTRON donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET, M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Benoit SINGLIT.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

**OBJET : DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX PROJETS PEDAGOGIQUES - ATTRIBUTION DE
SUBVENTION**

Vu la délibération n°2021/66 du 8 juillet 2021 validant le principe de soutien financier des actions pédagogiques sur la base du même montant que celui attribué par les SIVOM/SIVU/Commune ;

Vu la demande de subvention déposée par la commune de Vouziers pour un projet pédagogique au Pôle scolaire Dora Lévi,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire DECIDE à l'unanimité :

- D'ATTRIBUER une subvention de 982.50 € à la commune de Vouziers pour son projet pédagogique au Pôle scolaire Dora Lévi.
- D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Pour copie conforme.

Le Président,

Benoît SINGLIT

